



Roquesérière, le 14/02/2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra dans la salle du conseil, **le 21 février 2023 à 20h30.**

**Ordre du jour :**

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17/01/2023.**
- **Délibérations :**
  - Mise en place d'horloges astronomiques pour une extinction de l'éclairage public de minuit à 06 h 00 du matin,
  - Classement dans le domaine public des voiries, trottoirs et cheminements piétonniers du lotissement « Plaine de Graubielle II »,
  - Prêt relais – financement des travaux de l'Espace Associatif Mutualisé,
  - Création d'emploi d'adjoint technique à temps non complet.

En vous remerciant par avance de votre participation à cette séance, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Thierry CASTET.